



Contact : Hélène de Laboulaye, 07 48 90 21 51

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CANICULES : CES DIRIGEANTS QUI ADAPTENT DÉJÀ LE TRAVAIL ET LE LOGEMENT À +50°C

Les canicules constituent aujourd'hui l'un des risques climatiques les plus visibles pour les Français. Elles touchent directement les salariés exposés aux fortes chaleurs, mais aussi les millions de personnes vivant dans des logements mal adaptés aux températures estivales.

Selon Santé publique France, plusieurs milliers de décès sont désormais attribués chaque année aux épisodes de chaleur. Dans le secteur du BTP, les fortes températures augmentent les risques de malaises, de déshydratation et d'accidents du travail. Côté logement, près de 5 millions de logements sont considérés comme des « passoires thermiques » et une part importante d'entre eux se transforme également en véritables « bouilloires thermiques » durant l'été.

Face à cette nouvelle réalité, des chefs d'entreprise ont choisi d'anticiper.

Leur déclic ? Comprendre que les enjeux climatiques ne relèvent plus seulement de l'environnement mais deviennent des enjeux économiques, sociaux, sanitaires et de continuité d'activité.

Tous deux engagés dans un parcours de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC), Karine Lascols, Directrice générale de Domanys, et Jean Vidal, Directeur général de Charrier, ont profondément fait évoluer leur vision du rôle de l'entreprise.

Leur objectif : construire des organisations capables de protéger les personnes tout en restant performantes dans un monde plus chaud.

« Chaque dirigeant doit réaligner dès aujourd'hui sa stratégie en prenant en compte les enjeux du vivant et la transition écologique. »

Karine Lascols, Directrice générale de Domanys

DOMANYS : ADAPTER LE LOGEMENT POUR PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES

Dans l'Yonne, le bailleur social Domanys fait face à une équation de plus en plus complexe :

- des locataires fragilisés par la précarité énergétique et les extrêmes climatiques (canicules, froids intenses, inondations)
- un parc bâti souvent ancien, nécessitant des rénovations lourdes (50 000€ en moyenne par logement)

- une réglementation qui impose une transformation rapide (interdiction de louer les passoires énergétiques dès 2025)

Pour Karine Lascols, la question du confort d'été est devenue aussi importante que celle du chauffage hivernal.

Domanys déploie ainsi une stratégie d'adaptation de long terme :

- 173 millions d'euros investis entre 2025 et 2034, dont 142 millions consacrés à l'éco-rénovation ;
- amélioration de l'isolation thermique des bâtiments ;
- développement d'un mix énergétique moins dépendant des énergies fossiles ;
- intégration du confort d'été dans les nouveaux programmes (ombrage, végétalisation, espaces extérieurs) ;
- actions de sensibilisation des habitants aux éco-gestes.

À Cheny, les rénovations réalisées ont déjà permis une baisse de 25 % des consommations énergétiques.

CHARRIER : CONTINUER À CONSTRUIRE DANS UN CLIMAT PLUS CHAUD

Pour les entreprises de travaux publics, les canicules représentent désormais un enjeu majeur de sécurité et d'organisation.

L'été 2022 a constitué un tournant pour Charrier. Les équipes ont dû travailler dans des conditions inédites, conduisant l'entreprise à revoir ses pratiques.

« Face aux canicules, il faut adapter les humains, les horaires... mais aussi les ouvrages eux-mêmes. »

Jean Vidal, Directeur général de Charrier

Parmi les mesures mises en place :

- horaires décalés pour éviter les pics de chaleur ;
- pauses renforcées ;
- équipements et tenues adaptés ;
- mise à disposition d'eau fraîche ;
- interruption de certaines activités lorsque les conditions deviennent incompatibles avec la sécurité.

Mais l'adaptation ne concerne pas seulement les salariés.

Les infrastructures elles-mêmes subissent les effets des fortes chaleurs : déformations de chaussées, fissuration des ouvrages, contraintes accrues sur les réseaux.

L'entreprise travaille désormais sur la résilience des infrastructures afin d'anticiper les conditions climatiques futures.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE DIRIGEANTS FACE AU RISQUE CLIMATIQUE

Les transformations engagées par Domanys et Charrier illustrent une évolution profonde du rôle des dirigeants.

Plutôt que de subir les crises climatiques à mesure qu'elles surviennent, ces entreprises cherchent à anticiper les risques pour protéger leurs salariés, leurs usagers et leurs activités.

Pour la Convention des Entreprises pour le Climat, ces initiatives montrent que l'adaptation n'est plus un sujet de prospective mais un enjeu de gestion immédiate.

À propos de la Convention des Entreprises pour le Climat

La Convention des Entreprises pour le Climat rassemble des dirigeants souhaitant transformer leur modèle économique pour le rendre compatible avec les limites planétaires. Depuis sa création, plus de 3 000 dirigeants ont participé à ses parcours sectoriels et territoriaux dans l'Hexagone.



Karine LASCOLS, Directrice générale de Domanys



Jean VIDAL, Président du Directoire CHARIER